

## **AVIS ENQUETE PUBLIQUE**

**portant sur la demande de permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 1 Mwc sur la commune d'Issel au lieu-dit « L'Escaragot » déposée par la société REDEN INVESTMENTS FRANCE**

Par arrêté préfectoral du 26 septembre 2024 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 34 jours, est prescrite du 25 octobre 2024 au 27 novembre 2024 inclus.

### Caractéristiques principales du projet :

Le projet de centrale solaire est situé sur la commune d'Issel au lieu-dit L'Escaragot. Il est constitué d'une emprise clôturée de 4,98 ha pour une puissance de 2,8 Mwc. Les panneaux de type trackers peuvent s'orienter à 55° maximum et son de hauteur maximale 4,13m. Le site comprend en outre un poste combiné de 22m<sup>2</sup> ainsi que des équipements nécessaires au pâturage ovin prévu sous les panneaux.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

Par décision du 17 septembre 2024 de Mme la présidente du tribunal administratif désignant M. Claude CRIADO, major de gendarmerie retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire chargé de conduire l'enquête publique au titre des dispositions du code de l'environnement et M. Joël GRANDPERRIN, cadre Enedis, en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant .

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie d'Issel, siège de l'enquête – Rue de la Mairie – 11400 Issel, aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :

<https://www.democratie-active.fr/projet-agrivoltaique-issel-lescaragot/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :

<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie d'Issel aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie d'Issel .

- sur le registre dématérialisé au lien suivant :

<https://www.democratie-active.fr/projet-agrivoltaique-issel-lescaragot/>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'Issel – Rue de la Mairie – 11400 Issel

- à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque d'Issel au lieu-dit « L'Escaragot »).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [agripv-issel@democratie-active.fr](mailto:agripv-issel@democratie-active.fr)

Les communes concernées sont :

- Issel, siège de l'enquête, Tréville, Peyrens, Castelnaudary, Saint-Papoul, Labécède-Lauragais, La Pomarède.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie d'Issel – Rue de la Mairie – 11400 Issel

- **vendredi 25 octobre 2024 de 09h à 12h ;**
- **mercredi 13 novembre 2024 de 09h à 12h ;**
- **mercredi 27 novembre 2024 de 09h à 12h.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie d'Issel ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

La société responsable du projet est REDEN INVESTMENTS FRANCE , ZAC des Champs de Lescaze – 47310 Roquefort. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à Mme Anaïs MOURGUES par tél.: 06 22 88 78 34 ou par mail à l'adresse : [a.mourgues@reden.solar](mailto:a.mourgues@reden.solar)